

EOS Imaging

Société Anonyme

10, rue Mercœur

75011 Paris

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018

Deloitte & Associés
6 Place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

Fi.Solutions
8, rue Bayen
75017 Paris

EOS imaging

Société Anonyme

10, rue Mercœur
75011 Paris

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société EOS Imaging, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I- Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II- Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris-La Défense et Paris, le 28 septembre 2018

Les Commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

Géraldine SEGOND

Fi. Solutions

Jean-Marc PETIT

I. COMPTES CONDENSES CONSOLIDES SEMESTRIELS

1.1 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

(en milliers d'euros)

ACTIF	Note	30-juin-18	31-déc.-17
Ecart d'acquisition	3.3	5,131	5,131
Immobilisations incorporelles	3.4	5,428	4,488
Immobilisations corporelles	3.5	2,217	2,003
Actifs financiers		245	113
Total des actifs non courants		13,022	11,735
Stocks et encours	3.6	7,257	4,377
Clients et comptes rattachés	3.7	33,244	30,148
Autres actifs courants	3.8	6,423	5,132
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.9	8,865	6,930
Total des actifs courants		55,789	46,587
TOTAL DE L'ACTIF		68,811	58,322

PASSIF	Note	30-juin-18	31-déc.-17
Capital social		227	226
Actions propres		(437)	(322)
Primes liées au capital	3.10	6,718	79,145
Réserves		20,043	(48,172)
Réserves de conversion		407	112
Résultat consolidé, part du groupe		(5,842)	(7,786)
Total des capitaux propres		21,116	23,203
Provisions	3.11	861	776
Passifs financiers	3.12	25,986	14,733
Total des passifs non courants		26,846	15,509
Passifs financiers	3.12	1,821	1,050
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.13	6,476	7,852
Autres passifs courants	3.14	12,553	10,708
Total des passifs courants		20,849	19,610
TOTAL DU PASSIF		68,811	58,322

1.2 ETAT DU RESULTAT NET ET AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

(en milliers d'euros)

	Note	Période de 6 mois close le	
		30-juin-18	30-juin-17
Produits des activités ordinaires			
Chiffre d'affaires		17,544	16,464
Autres produits		766	820
Total des produits des activités ordinaires	4.1	18,310	17,284
Charges opérationnelles	4.2		
Coûts directs des ventes	4.2	(8,726)	(9,032)
Coûts indirects de production et service	4.2	(1,801)	(2,188)
Recherche et développement	4.2	(1,913)	(1,995)
Ventes, clinique et marketing	4.2	(4,785)	(3,780)
Réglementaire	4.2	(323)	(347)
Coûts administratifs	4.2	(2,975)	(2,127)
Paievements fondés sur des actions	3.7 & 4	(579)	(477)
Total des charges opérationnelles		(21,102)	(19,946)
RESULTAT OPERATIONNEL	4.3	(2,793)	(2,662)
Charges financières		(3,727)	(1,075)
Produits financiers	4.4	677	20
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(5,842)	(3,717)
Charge d'impôt			
RESULTAT NET DE LA PERIODE - Part du groupe		(5,842)	(3,717)
Eléments qui seront ultérieurement reclassés en résultat net			
Ecarts de conversion sur entités étrangères		295	(742)
Eléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		(37)	
Ecarts actuariels sur engagements retraites			
RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE		(5,584)	(4,459)
Résultat net par action (en euros) - de base et dilué		(0,26)	(0,18)

1.3 ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

Capitaux propres du groupe EOS IMAGING	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Résultat consolidé	Total
31-déc.-16	203	70,649	(339)	(42,850)	1,276	(6,172)	22,768
Affectation du résultat N-1				(6,172)		6,172	
Augmentation de capital	22	8,495					8,517
Variation des écarts de conversion					(742)		(742)
Variation des écarts actuariels							
Résultat de la période N						(3,717)	(3,758)
Paievements en actions				477			477
Actions propres			1				1
30-juin-17	225	79,144	(337)	(48,545)	534	(3,717)	27,304
31-déc.-17	226	79,145	(322)	(48,172)	112	(7,786)	23,203
Affectation du résultat N-1				(7,786)		7,786	
Augmentation de capital		69					69
Affectation report à nouveau en prime d'ém		(72,495)		72,495			
Variation des écarts de conversion					295		295
Variation des écarts actuariels				(37)			(37)
Résultat de la période N						(5,842)	(5,842)
Paievements en actions				3,544			3,544
Actions propres			(115)				(115)
30-juin-18	227	6,718	(437)	20,043	407	(5,842)	21,116

1.4 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)

	2018 6 mois	2017 6 mois
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES</u>		
Résultat net consolidé	(5,842)	(3,717)
Elimination des amortissements et provisions	568	432
Elimination des charges et produits calculés liés aux paiements en actions	579	477
Charges financières	2,916	327
Capacité d'autofinancement	(1,779)	(2,481)
Stocks et encours	(2,880)	(1,765)
Clients et comptes rattachés	(2,738)	(1,155)
Autres actifs courants	(1,286)	335
Fournisseurs et comptes rattachés	(1,379)	1,307
Autres passifs courants	1,743	(319)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(6,541)	(1,597)
Flux net de trésorerie lié aux activités opérationnelles	(8,320)	(4,078)
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1,621)	(1,169)
Variation des actifs financiers	(132)	3
Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement	(1,753)	(1,166)
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>		
Augmentation de capital	69	8,517
Flux de trésorerie associé à l'émission d'OCEANES	28,184	
Flux de trésorerie associé à l'emprunt obligataire IPF	(16,658)	(500)
Remboursement d'avances et prêts taux zero	(312)	(421)
Acquisition / cession d'actions propres	(115)	1
Créances mobilisées	859	118
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement	12,025	7,715
Incidences des variations des cours des devises	(17)	193
Variation de trésorerie	1,935	2,664
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	6,930	14,909
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	8,865	17,572
VARIATION DE TRESORERIE	1,935	2,663

1.5 NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS

LA SOCIETE

Créée en 1989, la Société EOS imaging SA développe un dispositif médical d'imagerie innovant dédié aux pathologies ostéo-articulaires et à l'orthopédie ainsi que des applications associées.

Dans le cadre de son développement à l'international, la Société a créé quatre filiales :

- EOS imaging Inc. aux Etats-Unis en juin 2006,
- EOS image Inc. au Canada en août 2000,
- EOS imaging GmbH en Allemagne en mai 2008,
- EOS imaging Pte Ltd à Singapour en mai 2015.

En novembre 2013, la Société a acquis 100% des titres de la Société OneFIT Médical, éditeurs de logiciels de planification pour les chirurgies du genou et de la hanche et fabricant de guides de coupe personnalisés en orthopédie.

Depuis le 15 février 2012, la Société est cotée sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris.

Note 1 : EVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS

Financement de l'activité

Au cours du premier semestre 2018, EOS imaging a réalisé avec succès plusieurs opérations de financement pour soutenir la croissance de son activité.

En janvier 2018, EOS imaging a souscrit une nouvelle tranche de 5 millions d'euros de son emprunt obligataire avec IPF. Les conditions initiales de remboursement prévoyaient un remboursement partiel entre décembre 2021 et décembre 2022 ainsi que 60% in fine, sans émission supplémentaire de BSA et à des conditions comparables à celles de la précédente tranche (cf. Notes 3.9 et 4.2).

EOS imaging a par ailleurs procédé au mois de mai 2018 à l'émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANes) par placement privé, sans droit préférentiel de souscription, auprès d'investisseurs institutionnels pour un montant nominal de 29 543 626,80 euros. Toutes les obligations offertes ont été souscrites. Cette opération a permis notamment de refinancer l'intégralité de la dette financière IPF existante à fin mai, soit 19 257 282 euros dont 1 132 282 euros d'intérêts. Le remboursement anticipé de la dette obligataire a par ailleurs généré le paiement d'honoraires de sortie anticipée de 2 018 634 euros comptabilisés intégralement en charges financières au 30 juin 2018.

EOS imaging a également souscrit, au cours du premier semestre 2018, un contrat d'affacturage pour améliorer le financement du cycle d'exploitation. Au 30 juin 2018, deux créances commerciales ont fait l'objet d'une cession pour un montant brut total de 1 051 K euros. L'analyse du contrat et le traitement comptable retenu ont fait l'objet d'une note spécifique décrite dans la note 2 « Méthodes et principes comptables ».

Note 2 : MÉTHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés résumés du premier semestre 2018, arrêtés par le conseil d'administration du 12 septembre 2018 ont été préparés en conformité avec la norme internationale d'information financière IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

S'agissant de comptes résumés, les états financiers consolidés semestriels n'incluent pas l'intégralité des informations financières requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2017 sous réserve des particularités propres à l'établissement des comptes intermédiaires décrites ci-après.

Principales méthodes comptables

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes semestriels 2018 sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées dans l'Union européenne au 30 juin 2018. Ces dernières sont disponibles sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2017 à l'exception des nouvelles normes applicables reprises ci-dessous.

Evolution des règles et méthodes comptables

Les normes et amendements parus au Journal officiel de l'Union européenne à la date de clôture des comptes semestriels, sont appliqués pour la première fois à compter du 1er janvier 2018.

Les nouvelles normes, amendements et interprétations de normes suivants adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire pour la société au 1er janvier 2018 sont les suivants :

- IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients » ;
- Clarification IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients » ;
- IFRIC 22 « Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée » ;
- Amendements à IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions » ;
- Améliorations annuelles des IFRS (2014-2016).

La société a en particulier appliqué la norme IFRS 9 sur les instruments financiers et la norme IFRS 15 sur la reconnaissance du revenu à compter du 1er janvier 2018.

Les dispositions de la norme IFRS 9 sur le classement, l'évaluation et la dépréciation des instruments financiers ont été appliquées par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2018. L'application de ces dispositions n'a pas eu d'effets significatifs sur le bilan, le compte de résultat et les capitaux propres consolidés du Groupe au 30 juin 2018.

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients », qui remplace IAS 11 « Contrats de construction » et IAS 18 « Produits des activités ordinaires », prévoit que le chiffre d'affaires sera comptabilisé pour le montant qui reflète les encaissements que la société s'attend à recevoir en échange de la livraison de biens ou services.

Cette nouvelle norme identifie 5 étapes pour la comptabilisation d'un produit :

- identification du(des) contrat(s) avec un client ;
- identification des différentes obligations de performance distinctes du contrat ;
- détermination du prix de la transaction ;
- affectation du prix de la transaction aux différentes obligations de performance ;
- comptabilisation du produit lorsque les obligations de performance sont satisfaites.

EOS imaging a réalisé une analyse de ses principales transactions et de ses principaux contrats au regard notamment des cinq étapes décrites par la nouvelle norme et ce, afin d'identifier les éventuels changements engendrés par son application.

Les conclusions de cette analyse sont exposées ci-dessous :

Les propositions commerciales développées par EOS imaging pour la vente d'équipements incluent plusieurs composantes dont les principales sont les suivantes :

- La livraison de l'équipement EOS, comprenant la fourniture de plusieurs accessoires dont notamment la station de travail sterEOS qui est considérée comme indissociable de la vente de l'équipement ;
- L'installation de l'équipement réalisée par des équipes dédiées ;
- La formation des utilisateurs également assurée par des équipes spécialisées ;
- La garantie et la maintenance des équipements.

L'analyse réalisée sur l'incidence de l'existence de ces obligations de performance sur la reconnaissance du chiffre d'affaires du Groupe a permis de conclure sur la non matérialité de celles-ci.

Les contrats de vente incluent systématiquement une durée minimale de garantie d'un an. Cette garantie porte sur les vices de matériaux ainsi que sur la conformité des produits livrés aux descriptions et caractéristiques techniques. Cette garantie initiale n'est pas optionnelle et n'apporte, au regard de la norme, aucun service spécifique au client. Les coûts de garantie associés sont reconnus conformément à IAS 37. Par ailleurs lorsque la durée de garantie dépasse un an, le revenu associé à la période excédentaire est différé. A l'issue de la période de garantie, si un contrat de maintenance est conclu, le revenu correspondant est enregistré distinctement de la vente initiale de l'équipement.

Le groupe peut être amené à conclure des contrats de distribution spécifiques avec des distributeurs pour le développement de ses ventes à l'international. L'analyse des conditions contractuelles associées, conduit EOS

imaging à considérer qu'il agit en tant que « principal » dans le cadre de ces contrats et non en tant qu'« agent ».

Le Groupe applique IFRS 15 depuis le 1^{er} janvier 2018 et a réalisé la transition selon la méthode rétrospective simplifiée, sans retraitement de l'information comparative. L'application de la norme IFRS 15 est sans incidence matérielle sur le compte de résultat, le résultat global, le bilan et les flux de trésorerie du Groupe.

Les autres normes et amendements aux normes IFRS, applicables pour le premier semestre 2018, n'ont pas eu d'impact sur les états financiers consolidés au 30 juin 2018.

Par ailleurs, le groupe a choisi de ne pas opter pour une application anticipée des normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 30 juin 2018.

L'IASB a publié en janvier 2016 la norme IFRS 16, Contrats de location, qui aligne la comptabilisation des contrats de location simple sur celle des contrats de location-financement (par la comptabilisation au bilan d'une dette au titre des loyers futurs et d'un actif au titre du droit d'utilisation). La mise en œuvre de cette norme entraînera également un changement de présentation :

- Au compte de résultat : la charge de loyer actuellement comptabilisée au sein du résultat opérationnel sera, sous IFRS 16, comptabilisée en partie en dotation aux amortissements au sein du résultat opérationnel et en partie en charges financières.
- Dans le tableau des flux de trésorerie : le paiement des loyers actuellement présenté au sein des Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sera présenté, sous IFRS 16, en Flux de trésorerie de trésorerie liés aux activités de financement pour le montant affecté au remboursement de la dette.

La norme est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

La majorité des contrats de location conclus par EOS imaging sont des contrats de location simple dans lesquels la Société est preneuse. Les actifs loués sont principalement des immeubles, des véhicules de tourisme et du matériel informatique. L'analyse des impacts est en cours.

Concernant les modalités de première application de la norme, la Société devrait opter pour une application au 1^{er} janvier 2019 sans retraitement des périodes comparatives selon la méthode rétrospective simplifiée.

Les principaux textes publiés par l'IASB et non encore adoptés par l'Union Européenne sont notamment :

- Amendements à IFRS 9 « Clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative » ;
- Amendements à IFRS 10 et à IAS 28 « Vente ou apports d'actifs entre le Groupe et les entités mises en équivalence » ;
- Amendements à IAS 28 « Intérêts à long terme dans une entreprise associée ou une coentreprise » ;
- Amendements à IAS 19 « Modification, réduction ou liquidation d'un régime » ;
- Améliorations annuelles des IFRS (cycle 2015-2017) ;
- IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux ».

La Société prévoit que l'application de ces normes n'aura pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés.

Continuité d'exploitation

Au cours du premier semestre, EOS imaging a refinancé sa dette avec IPF et levé avec succès 29,5 millions d'euros d'OCEANE pour rembourser intégralement cette dette et supprimer tous les engagements associés.

Cela a permis au Groupe de conclure un premier accord de factoring d'une partie de ses créances, qui sera élargi au second semestre 2018. Au 30 juin 2018, le Groupe dispose d'une trésorerie de 8,9 millions d'euros couvrant ses besoins de financement pour les 12 prochains mois.

Affacturage :

La société EOS imaging a souscrit un contrat d'affacturage ayant produit ses effets à compter de la fin du premier semestre 2018. Les positions du factor au 30 juin 2018 et l'impact dans les comptes du Groupe sont les suivants :

- En-cours clients cédés au Factor :	1 051K€
- Retenues et dépôt de garantie :	129 K€
Trésorerie reçue :	922 K€

Le contrat d'affacturage, conclu par EOS imaging, prévoit un transfert du titre de propriété des créances et des droits qui y sont attachés. Il prévoit également que le Factor supporte l'intégralité du risque de crédit associé. Cependant, aux vues des autres conditions contractuelles, le Groupe considère que l'ensemble des risques et avantages inhérents à ces créances n'est pas transféré. Dès lors, le Groupe maintient à son bilan les créances concernées et affiche une dette d'affacturage du même montant.

Le refinancement de la dette existante avec IPF a permis au Groupe de se libérer des suretés associées et de pouvoir procéder à la cession de certaines de ses créances.

Modalités d'établissement des comptes semestriels

Informations sur le caractère saisonnier des activités :

Historiquement caractérisé par une saisonnalité importante, le chiffre d'affaires annuel est réparti de manière relativement homogène entre le premier et le second semestre au cours des 3 derniers exercices.

Tests de perte de valeur

Conformément aux dispositions d'IAS 36, le groupe a procédé, au 30 juin 2018, à un test de perte de valeur sur l'ensemble des actifs consolidés. Aucun ajustement n'est apparu nécessaire.

Evolution du périmètre de consolidation

Au 30 juin 2018, le périmètre de consolidation est identique à celui des comptes clos le 31 décembre 2017.

Effets des acquisitions (prise de contrôle)

Le groupe n'a procédé à aucune acquisition de société au cours du premier semestre 2018.

Écarts d'acquisition

Écarts d'acquisition	31 décembre 2017	Augmentations	Reclassements	Diminutions	Variation de périmètre	Variation de taux de change	30 juin 2018
Ecart d'acquisition ONEFIT Médical	5,131						5,131
Total brut des écarts d'acquisition	5,131						5,131
Dépréciation des écarts d'acquisition							
Total net des écarts d'acquisition	5,131						5,131

Le Groupe a procédé à une revue de l'écart d'acquisition au 30 juin 2018 et n'a pas identifié d'indice de perte de valeur.

Note 3 : DETAILS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Note 3.1 : Immobilisations incorporelles

Outre les développements internes, les frais de recherche et développement intègrent les coûts de licences liés aux partenariats.

Immobilisations incorporelles	31 décembre 2017	Augmentations	Reclassements	Diminutions	Variation de périmètre	Variation de taux de change	30 juin 2018
Frais de développement	6,474	945	67				7,486
Logiciels	1,618	209	(67)			1	1,761
Brevets	590	35					624
Total brut des immobilisations incorporelles	8,682	1,188				1	9,871
Frais de développement	2,976	244					3,220
Logiciels	1,149	34				1	1,185
Brevets	70			(31)			38
Total amortissements et dépréciations	4,195	278		(31)		1	4,443
Total net des immobilisations incorporelles	4,488	910					5,428

Note 3.2 : Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles	31 décembre 2017	Augmentations	Reclassements	Diminutions	Variation de périmètre	Variation de taux de change	30 juin 2018
Agencements et installations	1,019					6	1,026
Installations et matériels techniques	2,056	34					2,090
Matériel de bureau et informatique	871	97	36			5	1,009
Mobilier	7						7
Immobilisations en cours	957	301	(36)				1,222
Total brut des immobilisations corporelles	4,910	432				11	5,354
Agencements et installations	676	36				5	717
Installations et matériels techniques	1,541	119					1,659
Matériel de bureau et informatique	685	66				4	755
Mobilier	5	1					6
Total amortissements et dépréciations	2,907	222				9	3,137
Total net des immobilisations corporelles	2,003	211	-	-	-	2	2,217

La hausse du poste est principalement imputable aux immobilisations corporelles en cours reprenant les coûts des principaux composants associés aux développements de prototypes.

Note 3.3 : Stocks et en cours

Stocks et en-cours	30-juin-18	31-déc.-17
(en milliers d'euros)		
Stocks composants	4,982	3,741
Stocks produits finis	2,315	677
Dépréciation	(40)	(40)
Total net des stocks et en-cours	7,257	4,377

La hausse du poste de 2,9 m€ s'explique essentiellement par le niveau du stock de composants et des équipements produits et stockés, en prévision du planning de production et des ventes du deuxième semestre.

Les stocks de composants ayant une faible rotation font l'objet d'une dépréciation. Cette dernière est actualisée une fois par an, en fin d'exercice soit au 31 décembre.

Note 3.4 : Clients et comptes rattachés

Clients et comptes rattachés (en milliers d'euros)	30-juin-18	31-déc.-17
Clients et comptes rattachés	34,219	30,899
Dépréciation des clients et comptes rattachés	(975)	(751)
Total net des clients et comptes rattachés	33,244	30,148

Comme indiqué en Notes 1 & 2/ Affacturage, les créances clients reprennent le solde des deux créances cédées à un factor pour un montant total de 1 m€.

Les créances dépréciées correspondent principalement à des ventes d'équipement EOS dont le délai de règlement peut parfois s'étendre contractuellement jusqu'à l'installation chez l'utilisateur final, par des équipes dédiées. Le Groupe procède à un suivi individuel de chacune de ces créances tout au long de l'année et évalue, à la clôture, au cas par cas et pour l'ensemble de ses clients, le risque de non recouvrement et donc la provision pour dépréciation éventuelle à comptabiliser. Au 30 juin 2018, trois créances ont donné lieu à un complément de dépréciation. La totalité des dépréciations cumulées s'élève à 975 k€, soit 2,9% du montant brut du total des créances clients.

Dans le cadre de l'application de IFRS 9, le management n'a pas identifié d'impact sur la méthode de dépréciation des créances clients dans la mesure où, l'historique de perte étant nul, aucune « expected loss » n'est à comptabiliser dès la vente des machines ou la prestation de maintenance.

Au cours de la période close au 30 juin 2018, aucun client n'a représenté individuellement plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé.

Note 3.5 : Autres actifs courants

Autres actifs courants (en milliers d'euros)	30-juin-18	31-déc.-17
Crédit d'impôt recherche / CICE / CII	2,263	1,476
Fournisseurs - avoirs à recevoir	677	926
Taxe sur la valeur ajoutée	966	656
Charges constatés d'avance	742	684
Subventions à recevoir et autres créances	1,775	1,390
Total des autres actifs courants	6,423	5,132

Le poste « Crédit d'impôt recherche / CICE / CII » comprend :

- Les crédits d'impôt recherche comptabilisés au titre des dépenses exposées au cours de la période par les sociétés EOS imaging et OneFIT pour un montant total de 769 k€ ainsi que les crédits d'impôt recherche 2017 des deux sociétés pour 1 320 k€ et de la société EOS image Inc pour 28 k€.
- Les CICE des deux sociétés pour un montant de 63 k€, correspondant aux dépenses de la période. Le remboursement du CICE 2017 de la société OneFIT (45 k€) a été obtenu sur la période. Celui de la société EOS d'un montant de 82 k€ n'est pas intervenu à ce jour.

Au cours du 1^{er} semestre 2018, la société EOS imaging a mobilisé le crédit impôt recherche 2017 à hauteur de 0,9 m€, soit 80% de la créance définitive déclarée.

Les charges constatées d'avance correspondent essentiellement à des loyers, primes d'assurance et engagements sur les congrès.

Le poste Subventions à recevoir et autres créances correspond principalement aux produits de subventions comptabilisés au titre des dépenses engagées jusqu'au 30 juin 2018 et non encore versés à cette date.

Note 3.6 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie (en milliers d'euros)	30-juin-18	31-déc.-17
Dépôts bancaires à court terme	8,802	6,751
SICAV monétaires	63	178
Total	8,865	6,930

Les dépôts bancaires à court terme se décomposent de la manière suivante :

- Des comptes courants pour 8,8 millions d'euros dont 2,3 millions d'euros détenus par les filiales américaine, canadienne, singapourienne et allemande ;
- Des liquidités d'un montant de 63 k€. Ces sommes correspondent aux financements engagés dans le cadre d'un mandat de liquidité, et non investis en actions propres au 30 juin 2018.

Note 3.7 : Capitaux propres

Capital émis

Le tableau ci-après présente l'évolution du capital de la société au cours de la période :

Date	Opération	Capital	Prime d'émission	Nombre d'actions composant le capital
Total au 31 décembre 2016		202,888	70,649,374	20,288,764
1/26/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	200	19,800	20,000
1/27/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	1	74	75
1/30/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	7	705	712
1/31/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	34	3,352	3,386
2/1/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	184	18,193	18,377
2/2/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	192	19,021	19,213
2/3/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	15	1,485	1,500
2/3/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	20	8,120	2,000
2/6/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	33	3,259	3,292
2/7/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	9	865	874
2/27/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	27	2,704	2,731
2/28/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options		32	32
3/6/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	9	854	863
3/7/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	24	2,400	2,424
3/8/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	98	9,686	9,784
3/22/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	190	18,810	19,000
4/20/2017	Augmentation de capital	18,680	7,826,920	1,868,000
4/20/2017	Frais imputés sur la prime d'émission		(444,892)	
5/8/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options		32	32
5/9/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	158	15,641	15,799
5/25/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	190	18,810	19,000
5/31/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	60	5,940	6,000
5/31/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	5	495	500
5/31/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	5	2,030	500
5/31/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	8	743	750
5/25/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	20	8,120	2,000
6/1/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	15	1,485	1,500
6/13/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	15	1,485	1,500
6/15/2017	Augmentation de capital	222,610		
6/15/2017	Réduction de capital	(222,610)		
6/16/2017	Augmentation de capital	1,850	948,926	185,000
9/4/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	4	371	375
12/5/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	15	1,485	1,500
12/8/2017	Augmentation de capital résultant de l'attribution d'actions gratuites	1,460	(1,460)	146,000
Total au 31 décembre 2017		226,415	79,144,865	22,641,483
3/5/2018	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	68	17,069	6,775
4/4/2018	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	135	45,600	13,500
5/28/2018	Affectation du report à nouveau sur la prime d'émission		(72,495,182)	
6/4/2018	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	60	5,940	6,000
Total au 30 juin 2018		226,678	6,718,292	22,667,758

Les augmentations de capital résultent des opérations suivantes :

- Exercice de 26 275 options, donnant lieu à la création de 26 275 actions nouvelles ;

Au 30 juin 2018, le capital social s'établit à 226 678 euros. Il est divisé en 22 667 758 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,01 €.

Actions propres

Dans le cadre du contrat de liquidité, la société détient au 30 juin 2018, 58 489 actions d'autocontrôle. Ces actions sont portées en diminution des capitaux propres consolidés pour un montant de 437 k€.

Options de souscription

Les plans émis par la société sont les suivants :

Type	Juste valeur option	Nombre d'actions octroyées	Juste valeur plan (en milliers d'euros)
SO 2007	5.26 €	255,900	1,345
SO 2009 (a)	0.47 €	395,845	487
SO 2009 (b)	1.49 €	200,657	299
SO 2010 (a)	1.04 €	413,500	429
SO 2010 (b)	1.09 €	53,000	58
Actions gratuites	5.15 €	360,000	1,854
SO 2012 (a)	entre 1,61€ et 1,84€	376,916	651
BSA Administrateur	entre 2,02€ et 2,18€	40,000	84
SO 2014	entre 3,92€ et 4,33€	223,000	380
Actions gratuites	entre 1,97€ et 2,26€	181,500	593
BSA IPF	2.25 €	120,000	270
BSA Administrateur	entre 0,68€ et 0,77€	190,000	137
Actions gratuites	entre 3,86€ et 4,24€	133,000	432
Actions de performance	entre 0,74€ et 1,47€	280,000	353
Actions gratuites	5.82 €	50,000	291
Actions de performance	entre 2,20€ et 2,37€	190,000	427
Actions gratuites	entre 4,58€ et 4,89€	208,500	794
Total			8,884

Les modalités d'exercice ainsi que l'incidence sur l'état du résultat global des paiements fondés sur des actions sont présentés en note 4 / Paiements fondés sur des actions.

Note 3.8 : Provisions*Indemnités de fin de carrière*

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2017	Augmentations	Diminutions	30 juin 2018
Indemnités de départ à la retraite	353	199		552
Total	353	199		552

Litiges

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2017	Augmentations	Diminutions	30 juin 2018
Litiges	308			308
Total	308			308

La provision pour litiges concerne notamment des litiges salariaux en cours au 30 juin 2018.

Note 3.9 : Passifs financiers courants et non courants

Passifs financiers <i>(en milliers d'euros)</i>	30-juin-18	31-déc.-17
Emprunts obligataires	25,361	13,891
Avances BPI - Ardea	711	767
Prêt à taux zéro	875	1,125
Créances mobilisées	859	
Total	27,806	15,783

Echéancier des passifs financiers	Valeur au bilan	A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires	25,361	1,671	23,690	
Avances BPI - Ardea	711	320	306	85
Prêt à taux zéro	875	500	375	
Créances mobilisées	859	859	-	
Total passif	27,806	3,349	24,372	85

L'augmentation de 12 m€ des passifs financiers sur la période est associée à :

- l'opération réalisée en mai 2018 telle que décrite dans la note 1 ;
- la mobilisation de créance à hauteur de 80% du crédit d'impôt recherche déclaré en 2017 ;

minorée par les remboursements effectués sur le premier semestre 2018 sur les avances remboursables et prêt à taux zéro, conformément aux échéanciers prévus.

Emprunt obligataire / OCEANES

L'émission, intervenue au mois de mai 2018, d'OCEANES pour un montant nominal de 29 543 milliers d'euros a permis notamment de refinancer l'intégralité de la dette financière IPF qui s'élevait à 19 257 milliers d'euros au 31 mai 2018 dont 1 132 milliers d'euros d'intérêts.

Les OCEANES portent intérêt à un taux nominal annuel de 6% payable semestriellement, avec une première date de paiement d'intérêt le 30 novembre 2018. Si ces obligations ne sont pas converties, elles seront remboursées au pair le 31 mai 2023.

Ces obligations convertibles ont fait l'objet d'une analyse en substance et d'une valorisation de ses composantes « dette » et « capitaux propres ». La composante « dette » a fait l'objet d'une valorisation en évaluant la juste valeur d'un passif analogue par l'actualisation des flux de cash-flows futurs. Au terme de cette analyse, la composante « dette » a été retenue à hauteur de 89,5% du nominal.

Les frais d'émission, directement attribuables à cette opération, s'élevaient à 1 360 milliers d'euros et ont été répartis entre les deux composantes au prorata de leurs valeurs respectives.

Avances BPI

- Dans le cadre de sa participation au projet d'Innovation Stratégique Industrielle, EOS imaging bénéficie d'une avance remboursable accordée par sa filiale OSEO en juillet 2009, d'un montant maximum de 1 275 k€. Les versements réalisés s'élèvent à 822 k€. Ils correspondent à la part de financement contractuel des dépenses engagées par la Société, qui ont été inférieures aux prévisions établies à la date de signature du contrat.

Le 2 février 2016 la BPI a établi un constat de succès commercial partiel avec un abandon de créance de 269 k€ et la définition de nouvelles modalités de retour financières. Ainsi la société remboursera la somme de 553 k€ sur une période de 6 ans, les premiers remboursements étant intervenus en 2015 et 2016 pour un montant total de de 135 k€. En juin 2017, le troisième remboursement a été réalisé pour un montant de 105 k€. L'actualisation de cette dette en norme IFRS ramène son solde à 299 k€ au 30 juin 2018.

- Dans le cadre du développement d'une instrumentation sur mesure pour la chirurgie orthopédique du genou, OneFIT Medical bénéficie d'une avance remboursable d'un montant de 250 k€. Le succès du projet ayant été prononcé en 2015, les premiers remboursements ont été constatés en 2016 et 2017 à hauteur de 116 k€. Au cours du premier semestre, des remboursements ont été réalisés à hauteur de 36 k€. Le solde de l'avance est ainsi porté à 98 k€ au 30 juin 2018.
- OneFIT Medical bénéficie également d'un prêt participatif à l'innovation d'un montant de 150 k€, d'une durée de 8 ans comprenant une période de différé d'amortissement de 3 ans, et consenti à Euribor 3 mois majoré de 5.6%, réduit à Euribor 3 mois majoré de 3.80% pendant la période de différé d'amortissement. Ce prêt est remboursable en cinq ans à partir du 31 mai 2015. Les premiers remboursements ont été réalisés en 2017 à hauteur de 30 k€. Au cours du premier semestre, des remboursements ont été réalisés à hauteur de 15 k€ ramenant le solde de la dette à 52,5 k€ au 30 juin 2018.

- Dans le cadre du développement d'une nouvelle génération d'instrumentation du genou, OneFIT Medical bénéficie enfin d'une avance remboursable à taux nul d'un montant de 250 k€ accordée en juin 2014. Le dossier lié à cette avance a été amendé en janvier 2017 pour être basculé vers un projet subventionné portant sur l'épaule. Les échéances de l'avenant sont ainsi reportées de 2 ans et devraient débiter à compter de septembre 2019, sur 58 mois. En cas d'échec, les remboursements devront s'effectuer sur une période de 34 mois à compter de septembre 2019.

Autres avances

OneFIT Medical bénéficie d'une avance remboursable accordée en février 2014 par la Régie régionale ARDEA pour un montant de 100 k€. D'une durée de 5 ans, comprenant une période de différé d'amortissement de 6 mois, ce prêt est remboursable en 17 trimestrialités égales. Au 30 juin 2018, le solde de cette avance est de 11 k€.

Prêt à taux zéro OSEO

EOS imaging bénéficie d'un prêt à taux zéro d'un montant de 1,5 million d'euros accordé par OSEO en mai 2013, et versé en juillet 2013. Ce prêt comprend une durée de différé d'amortissement suivie d'une période d'amortissement linéaire de 12 remboursements trimestriels, dont la première échéance est intervenue en avril 2017 pour un montant de 250 k€. Au 30 juin 2018, le solde de la dette est ramené à 875 k€.

Créances mobilisées

Tel que précisé en note 3.5 « Autres actifs courants », la Société EOS imaging a mobilisé le crédit impôt recherche 2017 à hauteur de 80% de la créance définitive déclarée

Note 3.10 : Fournisseurs et comptes rattachés

Fournisseurs et comptes rattachés (en milliers d'euros)	30-juin-18	31-déc.-17
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6,476	7,852
Total	6,476	7,852

La diminution du poste de l'ordre de 17% par rapport à la clôture précédente reflète une attention particulière sur l'apurement de certains comptes fournisseurs.

Note 3.11 : Autres passifs courants

Provisions à moins d'un an

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2017	Augmentations	Diminutions	30 juin 2018
Provision pour impôts	91			91
Garanties données aux clients	1,133	340	(288)	1,185
Total	1,224	340	(288)	1,276

L'évolution de la provision pour garantie au cours du premier semestre 2018 est liée à la progression du nombre d'équipements sous garantie, compte tenu des équipements vendus au cours de la période.

Autres passifs courants

Autres passifs courants	30-juin-18	31-déc.-17
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Dettes fiscales	705	792
Dettes sociales	2,520	3,180
Créances cédées	1,051	
Autres dettes	1,688	1,452
Produits constatés d'avance	5,313	4,060
Total des autres passifs courants	11,276	9,484

Les dettes fiscales correspondent essentiellement à de la TVA ainsi qu'aux taxes assises sur les salaires.

Les dettes sociales concernent les salaires, charges sociales et congés à payer. Leur baisse au cours du premier semestre s'explique principalement par les provisions pour bonus comptabilisées au 31 décembre de l'exercice précédent et versés en début d'exercice. Aucune provision pour bonus n'est constituée au 30 juin.

Les créances cédées correspondent à la contrepartie des deux créances cédées à un factor, dont la composante est également constatée au niveau des créances clients, tel que décrit dans la note 2 / Méthodes et principes comptables.

Les autres dettes correspondent principalement à des redevances à payer d'un montant de 1 510 k€.

Les produits constatés d'avance concernent essentiellement des facturations de maintenance. L'évolution du poste s'explique essentiellement par la comptabilisation des revenus facturés d'avance dans le cadre des contrats de vente d'équipements incluant plus d'une année de garantie.

Note 4 : DETAILS DU COMPTE DE RÉSULTAT**Note 4.1 :** Produits des activités ordinairesChiffre d'affaires et autres produits

Chiffre d'affaires et autres produits (en milliers d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30-juin-18	30-juin-17
Ventes d'équipements	13,608	13,145
Ventes de maintenance	3,461	2,828
Ventes de consommables et services associés	475	491
Chiffre d'affaires	17,544	16,464
Le chiffre		d'affaires
Subventions	(3)	243
Crédit d'impôt recherche	769	577
Total des produits des activités ordinaires	18,310	17,284

récurrent du Groupe est constitué des ventes de maintenance et des ventes de consommables et services associés.

Note 4.2 : Détail des charges opérationnelles par natureCoûts directs des ventes

Coûts directs de production et service (en milliers d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30-juin-18	30-juin-17
Achats et sous-traitance	7,527	7,982
Charges de personnel	810	659
Redevances	338	323
Amortissements et provisions	52	68
Total des coûts directs de production et service	8,726	9,032

Les coûts directs de production et service se composent essentiellement des coûts de production, de transport, et d'installation des équipements vendus sur la période, de même que des coûts de maintenance des équipements installés.

La phase d'intégration des équipements étant sous-traitée, les coûts de production sont majoritairement composés des coûts d'achat et de sous-traitance, dont l'évolution est directement liée aux volumes de production d'équipement sur la période.

Coûts indirects de production et service

Coûts indirects de production et service (en milliers d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30-juin-18	30-juin-17
Achats et sous-traitance	1,156	1,278
Charges de personnel	587	853
Amortissements et provisions	58	57
Total des coûts indirects de production et service	1,802	2,188

Coûts de Recherche & développement

Recherche et développement (en milliers d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30-juin-18	30-juin-17
Achats et sous-traitance	595	581
Charges de personnel	946	998
Amortissements et provisions	373	415
Total recherche et développement	1,913	1,995

Coûts liés aux Ventes, Clinique et Marketing

Ventes, clinique et marketing (en milliers d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30-juin-18	30-juin-17
Achats et sous-traitance	1,926	1,595
Charges de personnel	2,859	2,186
Total ventes et marketing	4,785	3,780

Coûts liés aux Affaires Réglementaires

Réglementaire (en milliers d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30-juin-18	30-juin-17
Achats et sous-traitance	116	187
Charges de personnel	207	160
Total réglementaire	323	347

Coûts administratifs

Coûts administratifs (en milliers d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30-juin-18	30-juin-17
Achats et sous-traitance	1,323	887
Impôts et taxes	943	590
Charges de personnel	593	549
Amortissements et provisions	117	100
Total coûts administratifs	2,975	2,127

Paiements fondés sur des actions

Les plans émis par la société, et en cours au 30 juin 2018, sont décrits dans la note 3.7.

La valorisation des différents plans émis par la société, au 30 juin 2018, se présente comme suit :

Type	Date d'octroi	En cours au 30/06/2018
SO 2009	7/7/2009	375,895
SO 2010	7/6/2010	231,625
SO 2010	5/20/2011	7,500
SO 2012	9/21/2012	253,307
BSA Administrateur	12/31/2012	40,000
SO 2014	5/23/2014	201,875
Actions gratuites	12/8/2015	-
BSA IPF	3/31/2015	120,000
BSA Administrateur	3/1/2016	190,000
Actions gratuites	12/15/2016	108,500
Actions de performance	12/15/2016	216,000
Actions gratuites	9/7/2017	50,000
Actions de performance	9/7/2017	190,000
Actions gratuites	12/12/2017	192,500
		2,177,202

Modalités d'exercice :

Stock-options (S.O.) 2009 et 2010 :

- 25% des S.O. pourront être exercés à compter de la date d'attribution ;
- 25% supplémentaires pourront être exercés à chaque date anniversaire de leur attribution ;
- Les mandataires sociaux sont tenus de conserver au moins 80% de leurs actions issues de l'exercice des options jusqu'à la cessation de leurs fonctions ;
- En cas de départ de la Société ou de la Société affiliée concernée avant leur date de levée, les options exerçables à la date du départ restent acquises au bénéficiaire sans autre date limite d'exercice que leur date de validité. Les options non encore exerçables à la date du départ sont par ailleurs automatiquement caduques à la date de ce dernier en toutes hypothèses.

Stock-options (S.O.) 2012 et 2014 :

- 25% des S.O. pourront être exercés à compter de la date d'attribution ;
- 25% supplémentaires pourront être exercés à chaque date anniversaire de leur attribution ;
- Au plus tard dans les 10 ans à compter de la date d'octroi ;
- Les mandataires sociaux sont tenus de conserver au moins 80% de leurs actions issues de l'exercice des options jusqu'à la cessation de leurs fonctions ;
- En cas de départ de la Société ou de la Société affiliée concernée avant leur date de levée, les options exerçables à la date du départ restent acquises au bénéficiaire sans autre date limite d'exercice que leur date de validité. Les options non encore exerçables à la date du départ sont par ailleurs automatiquement caduques à la date de ce dernier en toutes hypothèses.

Actions gratuites :

- La période d'acquisition des actions attribuées est de 2 ans pour l'ensemble des bénéficiaires.

Actions de performance 2016 :

Les actions de performance seront acquises à l'issue d'une période d'acquisition de deux ans, et si le cours moyen pondéré des 20 séances de bourse précédant la date d'acquisition est :

- Au moins égal à 8 euros, 100% des actions attribuées par le Conseil d'administration seront acquises à l'issue de la période d'acquisition,
- Inférieur à 4 euros, aucune action ne sera acquise à l'issue de la période d'acquisition,
- Entre 4 et 8 euros, le nombre d'actions attribuées qui seront acquises à l'issue de la période d'acquisition sera calculé de manière linéaire entre 0% et 100%.

Actions de performance 2017 :

Les actions de performance seront acquises à l'issue d'une période d'acquisition de deux ans, et si le cours moyen pondéré des 20 séances de bourse précédent la date d'acquisition est :

- Au moins égal à 9 euros, 100% des actions attribuées par le Conseil d'administration seront acquises à l'issue de la période d'acquisition,
- Inférieur à 5 euros, aucune action ne sera acquise à l'issue de la période d'acquisition,
- Entre 5 et 9 euros, le nombre d'actions attribuées qui seront acquises à l'issue de la période d'acquisition sera calculé de manière linéaire entre 0% et 100%.

Bons de souscription d'actions (BSA) attribués aux membres du Conseil d'administration de la Société :

BSA 2012 :

- 33% des BSA pourront être exercés à compter du 31 décembre 2013 ;
- 33% supplémentaires pourront être exercés à compter du 31 décembre 2014 ;
- Le solde à compter du 31 décembre 2015.

BSA 2016 :

- 33% des BSA pourront être exercés à compter du 24 janvier 2017 ;
- 33% supplémentaires pourront être exercés à compter du 24 janvier 2018 ;
- Le solde à compter du 24 janvier 2019.

Bons de souscription d'actions (BSA) attribués à des tiers :

BSA 2015 : IPF

- Parité d'exercice des BSA : un BSA donne droit à souscrire à une action de la société ;

- Nombre d'actions susceptibles d'être émises sur exercice des BSA : hors modification du capital social de la société, 180.000 BSA donneraient lieu à l'émission d'autant d'actions représentant 0,83 % du capital social de la société ;
- Prix d'exercice des BSA : 4,71€.
- Période d'exercice : les BSA pourront être exercés en totalité ou en partie, en une ou plusieurs fois, dans les 7 ans qui suivront leur date de souscription. Les BSA des tranches optionnelles deviendront caducs si ces tranches d'obligations ne sont pas souscrites.
- Cotation des BSA : non

La société a procédé en 2015 à l'émission de 60 000 OBSA pour un montant de 540 000 euros ainsi qu'à l'émission de trois tranches d'obligations simples (A, B et C) pour un montant total en principal de 14 460 000 euros. Les OBSA ont été souscrites en janvier 2015 par IPF Partners.

A chaque OBSA sont attachés 3 BSA soit au total 180 000 BSA, dont 120 000 devenaient caduques si les tranches optionnelles d'obligations n'étaient pas souscrites (Tranches B et C). Les BSA sont rattachés aux trois tranches d'obligations simples, à hauteur de 60 000 BSA par tranche. Ils deviennent exerçables à partir de l'émission des obligations. Si les obligations ne sont pas émises, alors, les BSA sont caduques.

La Tranche A d'obligations simples, d'un montant de 4 460 000 euros, a été souscrite en mars 2015, donnant lieu à l'émission de 60 000 BSA.

La Tranche B d'obligations simples, optionnelles et d'un montant de 5 millions d'euros a été souscrite en décembre 2015, donnant lieu à l'émission de 60 000 BSA.

Au 31 décembre 2015, la société avait ainsi procédé à l'émission de 120 000 BSA suite à la souscription des Tranches A et B.

La Tranche C n'ayant pas été exercée, les 60 000 BSA restant sont devenus caduques.

En juin 2016, la société a procédé à l'émission d'une Tranche D d'obligations simples pour un montant de 5 millions d'euros. Aucun BSA n'est attaché à cette tranche.

Ainsi, le nombre de BSA en circulation dans le cadre de cet emprunt obligataire s'élève à 120 000.

Le tableau ci-dessous résume les coûts exposés en compte de résultat sous la rubrique « paiements fondés sur des actions » au cours de la période.

(en milliers d'euros)	SO 2012	BSA	SO 2014	Actions gratuites 2015	BSA	Actions gratuites 2016	Actions de performance 2016	Actions gratuites 09/2017	Actions de performance 2017	Actions gratuites 2017	Total
30/06/17	4		22	148	20	116	167				477
30/06/18			5		9	104	91	73	77	221	579

Note 4.3 : Résultat opérationnel

Les charges opérationnelles incluant les coûts directs des ventes s'élèvent à 20 953 k€ contre 19 946 k€ au 30 juin 2017, soit une progression de l'ordre de 5% liée à celle du chiffre d'affaires de 7%.

La perte opérationnelle reste stable sur la période et ressort à 2 644 k€ contre 2 660 k€ au 30 juin 2017.

Note 4.4 : **Résultat financier**

A l'issue du premier semestre 2018, le résultat financier est une perte de 3 050 k€, contre une perte de 1 055 k€ au 30 juin 2017, principalement liée au remboursement anticipé de la dette IPF tel que décrit en Notes 1 et 3.9.

Note 5 : **DETAILS DU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Les besoins nets de trésorerie issus des activités opérationnelles s'élevaient à 8 320 k€ sur le premier semestre 2018 contre 4 078 k€ sur le premier semestre 2017. Ils intègrent une consommation de cash de 6 541 k€ sur la période, contre 1 597 k€ en 2017, correspondant à la variation du besoin en fonds de roulement.

Les besoins nets de trésorerie issus des investissements s'élevaient à 1 753 k€ au cours du premier semestre 2018, contre 1 166 k€ au cours du premier semestre 2017. Ils correspondent essentiellement aux développements activés sur la période.

Les ressources nettes de trésorerie issues du financement s'élevaient à 12 025 k€ au cours du premier semestre 2018 contre 7 715 k€ au cours du premier semestre 2017. Elles sont principalement constituées des résultats opérations de financement réalisées sur le premier semestre 2018 (cf. Notes 1 et 3.9), minorées des remboursements de la dette IPF et des différentes avances remboursables.

Il en ressort une augmentation de trésorerie de 1 935 k€ au cours du semestre.

Note 6 : **COMMENTAIRES SUR LES ENGAGEMENTS HORS-BILAN**

Les engagements hors bilan sont identiques à ceux remontés dans les états financiers au 31 décembre 2017.

Note 7 : **INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES**

Au cours du premier semestre 2018, les relations entre le groupe et les parties liées n'ont pas évolué de manière significative par rapport à l'exercice 2017.

Note 8 : **HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES AU 30 JUIN 2018**

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultats de la période est de 74 k€.